

Chante Aquitaine

Musique / arts vivants



Objectifs pédagogiques

- Donner la possibilité à des élèves déjà engagés dans une pratique vocale collective de participer à des « Rencontres Chorales » (favorisant la liaison école/collège, collège/lycée ...)
- Se produire sur scène dans des conditions de spectacle professionnel
- Aborder des œuvres du répertoire, des créations originales ...
- Favoriser la transversalité et développer le partenariat artistique

Descriptif de l'action

Membre de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires et agréée par le Ministère de l'Education Nationale, la Fédération CHANTE AQUITAINE fait participer cette année 18 000 élèves des écoles, collèges et lycées de l'académie à une soixantaine de concerts

Éditoriaux de M. le Recteur et de Mme Walczak et lien vers la version numérique de la Plaquette Chante-Aquitaine

Niveaux concernés par l'action :

Tous niveaux, écoles, collèges, lycées

Étapes de l'action

Temps de sensibilisation :

- En début d'année, les enseignants participent à des journées départementales de formation organisées par l'Inspection Pédagogique Régionale d'Education Musicale et Chant choral, pendant lesquelles, entre autres, ils forment des réseaux d'établissements et choisissent l'œuvre ou les œuvres commune(s) qu'ils prépareront durant l'année scolaire.

- Des regroupements sont organisés plusieurs fois dans l'année, donnant aux élèves l'occasion de travailler avec ceux des autres établissements et avec les musiciens professionnels qui assureront avec eux les concerts.

Temps de restitution :

- Autour des œuvres choisies, un travail pluridisciplinaire s'élabore, engageant ainsi toute une équipe pour le travail de mise en scène, textes de liaison, décors, chorégraphie, etc... et ce, avec l'aide d'intervenants artistiques professionnels.

Financement :

A voir avec les associations départementales.

Coût pour l'établissement

En fonction des conventions passées avec les associations départementales de rencontres de chorales, l'établissement devra prendre en charge des transports et payer une cotisation.

Place de l'action dans le PEAC

Les chorales dans les établissements scolaires, écoles, collèges et lycées, participent pleinement au PEAC.

PARTENAIRES CULTURELS :

Les chorales dans les établissements scolaires, écoles, collèges et lycées, participent pleinement au PEAC.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Rectorat de Bordeaux / Conseils Départementaux / DRAC Nouvelle-Aquitaine

Inscriptions :

Inscription sur le site DAAC : le chef d'établissement recevra par la suite un récapitulatif de l'ensemble des actions académiques sur lesquelles son établissement a été retenu.

Renseignements

Eric Boismureau, Conseiller académique arts et culture, coordonnateur du programme Chante Aquitaine – Tél : 06 85 82 86 06 eric.boismureau@ac-bordeaux.fr

